

Les déchets ne sont plus collectés sur le territoire de l'interco Pasquale Paoli

Nouvel épisode dans la crise des déchets car le blocage de Viggianello se répercute déjà sur le territoire de la communauté de communes Pasquale-Paoli (CCPP). Hier, Jérôme Negroni, maire de San Lorenzo, a en effet décidé de fermer le site de la déchetterie situé sur son ban communal et géré par l'EPCI. Joint par téléphone, l'élu qui est également vice-président de l'interco, s'est borné à utiliser les termes du communiqué diffusé sur les réseaux sociaux : "C'est avec surprise que j'ai découvert que notre site était en pleine préparation afin d'y accueillir des balles de déchets ménagers du territoire de notre intercommunalité à compter du 24 février, cette fois-ci suite au nouveau blocage de l'ISDND (*) de Viggianello."

"Face à ses responsabilités"

S'il rappelle avoir répondu favorablement à la sollicitation visant à "mettre à disposition à titre gracieux - par le biais d'une convention - le site afin que les ordures ménagères puissent être correctement enlevées sur notre territoire et y être provisoirement stockées", Jérôme Negroni rappelle que cet accord a été scellé "dans un esprit de solidarité, en novembre dernier, au plus fort de la crise des déchets et dans l'attente du 1^{er} janvier 2020 suivant les capacités administratives de traitement des deux ISDND en activité."



La déchetterie de San Lorenzo ne servira pas au stockage des balles d'ordures ménagères et en l'absence de solution de repli, la collecte est arrêtée. / PHOTO JEANNOT FILIPPI

Reconnaissant le renouvellement possible de cette convention au-delà du début d'année, il souligne que l'application du dispositif n'a pas été exécutée "en raison de l'état de délabrement de la route départementale 39".

Une route qui n'a toujours pas fait l'objet de travaux mais le maire a refusé de confirmer nos informations, selon lesquelles la CCPP et le Syvadec auraient prévu d'employer des camions plus adaptés pour emprunter cette chaussée. Jérôme Negroni insiste simplement sur sa décision "de fermer l'accès au site à compter du samedi 22 février".

Un délai qui a été rapidement raccourci car si le maire de San Lorenzo "renvoie chacun face à ses responsabilités", le pré-

sident de la CCPP n'a pas tardé à assumer les siennes. Dans un courriel adressé aux 42 communes de l'interco en début d'après-midi - que nous nous sommes procurés - Paulu Santu Parigi informe : "Suite au communiqué réalisé par Jérôme Negroni, maire de San Lorenzo, nous sommes dans l'obligation d'identifier un nouveau site de stockage dans les plus brefs délais, dresse-t-il. A défaut et dans l'attente, aucun apport d'ordures ménagères ne peut être fait au Syvadec. Nous sommes donc contraints de stopper les collectes d'ordures ménagères à partir d'aujourd'hui (hier, ndr)."

MARC-ANGE INGRAND

* Installation de stockage de déchets non dangereux